



# À France Télévisions, Responsabilité sociale = dumping social sur le dos des plus fragiles



Lors du CSE, la direction du Réseau France 3 a montré son absence totale d'empathie et son froid cynisme.

Interrogée sur les conditions d'emploi des maquilleuses dans le Réseau, elle n'a d'autre justification à l'externalisation du maquillage que ces quelques mots lapidaires de la directrice : « *c'est notre stratégie, nous l'assumons, je n'ai rien d'autre à vous dire* ».

Alors que FTV nous abreuve de communications vantant sa politique en matière de RSE (responsabilité sociétale et environnementale), la direction n'a en réalité rien à faire de ce qu'il peut advenir des professionnelles, femmes pour l'essentiel, qu'elle envoie ainsi à France Travail ou qu'elle incite en douce à devenir auto-entrepreneuses.

Toute à son objectif d'économies, elle ne voit aucun problème à pratiquer le dumping social, en faisant appel à des officines d'esthétique, loin des standards du métier et de notre convention de branche.

En payant à la tâche sur facture, 4h voire 3h par jour, ces dirigeants atteignent leurs objectifs de part-variable en fabriquant des travailleuses pauvres : des emplois du temps mités comme les caissières, des salaires bien en-dessous des minimums conventionnels, des employeurs qui sont tout sauf exemplaires et qui ne prennent pas en compte la majeure partie de leurs risques professionnels.

Mais ça, la directrice du Réseau, le directeur de la coordination de l'exploitation, bien chaudement assis sur des salaires confortables, ça ne les regarde pas, bien sûr : « *On n'a pas le droit de s'immiscer dans la gestion de ces sociétés* », répondent en chœur nos ponce-pilate-pyromanes.

La nauséuse hypocrisie !

Alors que l'antenne de Rennes s'apprête à basculer dans le monde low-cost des prestataires extérieurs, les organisations syndicales, choquées, n'entendent pas laisser faire les démantelateurs. C'est un combat pied à pied qui s'ouvre pour ne pas laisser démanteler les métiers de la profession par des gens qui n'ont visiblement rien à faire de l'exigence du service public.

Paris, le 21 février 2025